

AFR/RC33/R3 : 1981-1982

Le Comité régional,

Après étude du rapport biennal 1981-1982 du Directeur régional sur les activités de l'OMS dans la Région africaine¹ ;

Considérant le réalisme du rapport et sa conformité avec les directives données par les deux précédentes sessions du Comité régional,

1. FELICITE le Directeur régional pour la lucidité avec laquelle il dresse le tableau de la situation sanitaire en Afrique ;
2. CONSTATE que les activités sont décrites avec objectivité, et qu'elles reflètent les efforts des Etats Membres pour la mise en œuvre de leurs stratégies nationales en vue d'atteindre la santé pour tous d'ici l'an 2000 ;
3. APPROUVE le contenu dudit rapport, ainsi que les tendances qui s'en dégagent ;
4. INVITE les Etats Membres à poursuivre leur coopération avec le Secrétariat régional et à accroître les activités de coopération horizontale dans le cadre de la CTPD ;
5. PRIE le Directeur régional de :
 - i) continuer à organiser des ateliers de formation du personnel OMS/nationaux pour promouvoir le processus gestionnaire pour le développement sanitaire national ;
 - ii) définir un plan d'action permettant de mieux faire connaître aux Etats Membres les structures internes et les mécanismes de gestion de l'OMS, y compris ceux d'utilisation des ressources extrabudgétaires ;
 - iii) continuer à promouvoir la médecine traditionnelle et la pharmacopée africaine en s'inspirant des expériences africaines et de celles des autres régions du monde ;
 - iv) accroître l'appui de l'OMS pour la mise en place de systèmes de santé fondés sur les SSP ;
 - v) renforcer les programmes de recherche par le soutien de la CTPD ;
 - vi) continuer à promouvoir les activités de la Décennie internationale de l'Eau potable et de l'Assainissement, 1981-1990.

Septembre 1983, **33**, 11

¹ Document AFR/RC33/3